

Au même.

* Paris, 28 mars 1684.

P. C.

Mon Très-Révérend Père,

Je prends trop de part à la joye que tous nos Pères témoignent en ce pays des nouveaux supérieurs que V. P. nous a donnez, pour ne la pas remercier, comme je le fais très-humblement, de la bonté qu'elle a eue d'avoir bien voulu savoir mes sentiments sur ce point et d'y avoir eu quelque égard. Ce choix a esté généralement approuvé; et j'espère que V. P. aura de la consolation d'apprendre dans la suite du temps les succez de leur vertueuse et prudente conduite.

Le Roy a quelque dessein de rétablir nos Pères dans la ville de Troye, qui est une des plus considérables du Royaume, dont nous avions autrefois esté chassés avec honte. Il a déjà donné ses ordres pour cela, et j'espère d'en donner au premier jour des nouvelles plus positives à V. Paternité.

On est très-content de la conduite et du zèle de nos Pères dans tout le Royaume, et surtout de la ferveur de quatorze missionnaires de la Province de Toulouze qui ont travaillé durant tout cet hiver dans le Vivarez et dans les Cevennes où ils ont converti dix à douze mille hérétiques, aidez par l'autorité et par les libéralitez du Roy (1).

Nos Pères ont ouvert à Strasbourg le séminaire avec toute l'approbation qu'on pouvoit désirer. Le Roy en est merveilleusement content, et en espère beaucoup de fruit. Comme ils ont besoin de quelques bons ouvriers allemands, je prie V. P. de vouloir

(1) Louis XIV dépensa des sommes considérables pour engager les protestants à rentrer dans le sein de l'église; il accorda même, pour un an ou deux, aux nouveaux convertis, des exemptions d'impôts. Les voies de douceur lui parurent toujours les meilleures, et si ses ordres furent malheureusement et plus d'une fois méconnus, c'est à Louvois et au zèle aveugle des intendants et des agents subalternes qu'il faut attribuer toutes les mesures violentes.